



# **POURQUOI NOUS NE SOUHAITONS PAS SIGNER EN L'ÉTAT LES PROMESSES DE BAUX EMPHYTÉOTIQUES**

Aubervilliers, le dimanche 27 mars 2016,

Lors du **conseil municipal du 24 mars 2016** ont été délibérés et votés les nouvelles promesses de baux emphytéotiques s'inscrivant dans le projet de la grande mosquée d'Aubervilliers porté par notre association. Alors que nous aurions dû nous réjouir de ce qui pouvait apparaître comme un nouveau pas vers la concrétisation de ce projet, les interventions de plusieurs élus et des articles de presse ont fait état de notre opposition et de la position inconfortable dans laquelle ces nouvelles promesses de baux nous plaçaient.

## **DES DISCUSSIONS LONGUES ET DIFFICILES**

Cela fait maintenant **15 ans que nous discutons avec les municipalités successives** sur le projet de construction d'une grande mosquée à Aubervilliers ; suffisamment grande pour **accueillir tous les pratiquants de la ville dans un lieu digne et visible.**

Si dans les paroles tout le monde est d'accord, dans les actes nous avons signé à ce jour 2 promesses de bail qui ont expiré, et nous butons sur une 3<sup>e</sup> : les 2 premières sous la mandature du défunt **Jacques Salvator** ; une troisième (non signée) révisée à nouveau par la nouvelle Maire **Meriem Derkaoui.**

On peut toujours attribuer cette lenteur aux changements de mandatures successives et aux difficultés techniques. Cependant, nous estimons que seule une réelle volonté politique peut venir lever l'ensemble des obstacles et des difficultés rencontrés.

## **TROP C'EST TROP ! LA GOUTTE D'EAU QUI A FAIT DÉBORDER LE VASE**

Conscient de la lenteur excessive du projet et de l'impatience suscitée au sein de la population musulmane, nous avons proposé à M. Pascal Beudet (ancien Maire), lors d'une réunion **en mai 2015 d'envoyer un signal fort à la population avant le Ramadan 2016 se traduisant par une entrée en jouissance concrète du terrain au 1er avril 2016.**

L'objectif étant d'y installer une structure temporaire de type algeco, chapiteau ou autre permettant d'apporter les solutions indispensables suivantes :



Association  
des Musulmans  
d'Aubervilliers

## COMMUNIQUÉ

- **Désengorger les 2 salles de prières actuelles** : Bvd Felix Faure et Ruelle de la Grande Cour (prière sur la voie publique et gêne du voisinage).
- **Eviter le squat du terrain** comme cela fut le cas les années précédentes.
- **Montrer l'avancée concrète du projet** par cette mise à disposition.
- **Informers la population** de la présence prochaine d'une mosquée à cet endroit, avec possibilité de visite du terrain.

Les idées ayant été accueillies favorablement, **les promesses de baux qui ont été votées par la suite lors du conseil municipal du 09/07/15, sont allées dans ce sens en donnant jouissance à l'AMA sans aucune restriction.**

Il faut savoir que nous avons accepté de nombreuses concessions pour parvenir à cet accord, acceptant par exemple d'assumer certaines charges en principe supportées par le propriétaire.

Fort de cet accord, nous avons cherché, trouvé et acheté des préfabriqués pour installer une structure provisoire sur une parcelle du terrain.

Lorsque nous sommes revenus vers la mairie afin de préparer leur installation, **nous avons essuyé une fin de non-recevoir.** La nouvelle Maire Mme Derkaoui a remis en cause notre précédent accord en refusant obstinément l'installation d'une structure temporaire et reste fermée sur ce sujet malgré diverses tentatives de discussions.

### LES ARGUMENTS AVANCÉS PAR LA MAIRE

Madame la Maire avance des **arguments sécuritaires** pour opposer son veto. Or, Aubervilliers est une ville en chantier depuis plusieurs années et les questions sécuritaires sont gérées bien que les travaux aient lieu sur des axes de fréquentation majeurs.

Par ailleurs **nous n'avons aucune intention de procéder une installation sauvage.** Conscient des contraintes sécuritaires, nous envisagions **naturellement de déposer un permis de construire en bon et due forme** et de faire gérer les questions de sécurité par des professionnels conformément au permis de construire.



Association  
des Musulmans  
d'Aubervilliers

## COMMUNIQUÉ

### CE QUI NOUS POSE PROBLÈME DANS LES PROMESSES DE BAUX ACTUELLES

- 1- L'impossibilité de jouir du terrain en installant des structures provisoires.** Cette impossibilité est d'autant plus préjudiciable qu'elle freine la collecte de dons et la stratégie de financement déjà mise en péril par les lenteurs administratives et le manque de volonté politique.
- 2- L'obligation d'assumer les charges : loyer, impôts, taxes, gardiennage d'un terrain que nous ne pouvons pas utiliser.** En effet, le début des travaux ne pourraient intervenir que dans deux ans, le temps de collecter les sommes nécessaires.
- 3- Prendre en charge la dépollution du terrain à hauteur de 100 000 euros** alors que le principe de pollueur /payeur aurait voulu que le propriétaire, la Mairie, en assume les charges.

### ET MAINTENANT

**Nous restons ouverts à la discussion afin de trouver un compromis avec la mairie pour sortir de ce blocage.** Nous jugerons les politiques sur leurs actions et non plus sur leurs discours ou leurs promesses.

**M. Chiheb HARRAR**  
Président de l'association AMA